

Commune de SAINT CIRGUES SUR COUZE

Zonage d'assainissement collectif et non collectif

Plan de zonage

Légende
Assainissement collectif
Toute habitation située à l'extérieur des zones d'assainissement collectif relève de l'assainissement non collectif.
L'assainissement individuel est en principe à la charge du propriétaire.
En cas de litige, voir les articles de l'urbanisme local.



Société d'Études et de Conseil
Assainissement et Eau
3 rue Lamourdeux BP 80 63500 ISSOIRE
Tél : 04 73 54 99 27
Fax : 04 73 54 99 51



Chargé d'affaire	BARRAND Bernard	PLAN N°	Echelle	1 / 2 000
Numéro de dossier	528	1	Dessiné le	18 / 02 / 2019
Dessinateur	PLUTINO Thomas		Modifié le	15 / 03 / 2019

